



Activité Tennis Loisirs 2026

Fiche d'inscription annuelle (1^{er} septembre – 31 août)

ADHERENT PRINCIPAL (agent CNRS ou ayant droit CNRS)

NOM Prénom		Téléphone	
Date de naissance		Adresse	
E-mail			
Statut	☐ Agent CNRS / ☐ Ayant-droit	CP / Ville	

Si vous êtes **agent CNRS**, précisez :

Unité de rattachement	
E-mail professionnel	
Téléphone bureau	

Si vous êtes **ayant droit**, précisez les renseignements relatifs à votre ouvrant-droit (parent ou conjoint) :

NOM	
Prénom	
Unité de rattachement	

AUTRES ADHERENTS

Pour une **adhésion familiale**, renseignez les informations relatives au(x) parent(s), conjoint ou enfant(s) :

NOM Prénom			
Date de naissance			
Statut (conjoint, parent, enfant)			

COUT DE L'INSCRIPTION

La formule souscrite permet d'effectuer un certain nombre de réservations durant la période. Si le montant total de l'adhésion de base est supérieur à 50€, les agents peuvent bénéficier d'une réduction dans le cadre de la politique sociale du CAES du CNRS à la condition d'avoir actualisé leur compte CAES : <https://moncompte.caes.cnrs.fr>

Grille tarifaire 2026 (entourer un tarif pour chaque adhérent)	Standard (12 créneaux)	Amateur (25 créneaux)	Passionné (50 créneaux)
Agent CNRS adulte (ou conjoint)	60€	100€	150€
Agent CNRS stagiaire ou Ayant-droit étudiant	48€	80€	120€
Ayant-droit Jeune (11-18 ans)	36€	60€	90€
Ayant-droit Enfant (moins de 10 ans)	24€	40€	60€

Dans le cas d'une **adhésion familiale**, le montant de base est calculé comme la somme des cotisations individuelles des membres sur laquelle est appliquée une réduction de 20%. Exemples :

Couple (agent CNRS et son conjoint)	96€	160€	240€
Parent / enfant (agent CNRS et 1 Jeune)	76,80€	128€	192€

Montant de base

Part dégressive

TOTAL

Subventionnement calculé selon le Quotient Familial (si le Montant de base est supérieur à 50€)

Montant à régler par virement via le **compte CAES** ou par chèque à l'ordre du **CAES du CNRS**

Cadre réservé au secrétariat du CLAS

Carte d'accès		Date de remise		Badge vestiaire		Date de remise	
---------------	-------	----------------	-------	-----------------	-------	----------------	-------



Activité Tennis Loisirs 2026

Fiche d'inscription semestrielle (1^{er} septembre – 31 août)

MODALITES PRATIQUES

Club affilié à la Fédération Française de Tennis, le **Tennis Club de Brivazac** est partenaire du **CLAS du CNRS de Bordeaux** pour la gestion de l'activité « Tennis Loisirs » sur les courts du Château de Brivazac. Les plannings de réservation des courts sont consultables par l'intermédiaire d'une interface en ligne appelée BalleJaune : www.ballejaune.fr/tcbrivazac

Après chaque validation d'inscription, un compte de connexion individuel est créé (ou prolongé) au nom de l'adhérent principal qui recevra par mail ses identifiants. Dans le cas d'une adhésion « familiale » (couple, parent-enfant, etc.), un compte supplémentaire sera créé pour un second membre de la famille car la validation d'une réservation sur BalleJaune nécessite de saisir les noms de deux participants.

Afin d'éviter des intrusions extérieures et s'assurer de la pérennité des infrastructures, l'utilisation des courts de tennis du Château de Brivazac est sécurisée par une serrure à carte perforée installée sur la porte d'accès principale. La délivrance des **cartes perforées**, dont le jeu est modifié régulièrement en début de saison sportive, est effectuée par **Corinne BLAIN** au secrétariat du CLAS qui remettra un exemplaire numéroté à l'adhérent principal.

L'accès aux vestiaires qui se trouvent dans l'enceinte du Château est enfin possible grâce à un **badge numéroté** qui permet l'ouverture d'une porte sécurisée. Si vous en avez l'utilité, vous pouvez demander un exemplaire de cet équipement à Corinne. Une caution de 15€ vous sera demandée si vous n'êtes pas agent statutaire.

CHARTRE DE L'UTILISATEUR

En signant ce document, vous vous engagez à respecter un code de bonne conduite afin que tous les adhérents de l'activité puissent pratiquer le tennis dans de bonnes conditions. Par conséquent, nous vous demandons de :

- **mettre à jour le tableau de réservation** des terrains en ligne, notamment pour annuler une réservation (toute réservation non annulée sera débitée de votre quota autorisé) ;
- **porter une tenue correcte** sur les courts ;
- **prendre soin du matériel** présent sur les courts et à proximité ;
- **ne pas autoriser l'entrée sur le court de personnes qui ne seraient pas adhérentes de l'activité, membres du club de tennis ou utilisateur de la plateforme de locations de courts Anybuddy.** Dans le cas où un adhérent utilise un ticket « Invité » pour réserver ponctuellement avec une personne extérieure, cette dernière doit être informée des principes de cette charte ;
- **s'assurer que la porte d'accès est bien fermée** lorsque vous quittez les terrains.

Je soussigné atteste avoir bien pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter.

Fait à, le 2025 Signature :

Bon tennis sur les courts du Château de Brivazac !